



Parler de l'école dehors avec les parents

Ce document, à destination des enseignants et les accompagnants, a pour vocation de les outiller pour qu'ils puissent rassurer les parents.

Il est en effet primordial de lever les peurs et les craintes de ces derniers pour qu'ils adhèrent pleinement au projet.

QUESTIONS prenant en compte les inquiétudes ou les craintes DES PARENTS

Sur les DANGERS ou les risques :

- Mon enfant risque de glisser ou de se faire mal en forêt, il y a des dangers, non ?
- Le trajet pour se rendre en classe dehors est-il sécurisé ?
- J'ai peur qu'il y ait des guêpes et des tiques, cela ne me tranquillise pas.
- La forêt n'est pas trop grande ? risque-t-il de se perdre ?

Sur le BIEN-ÊTRE :

- Les enfants risquent de se salir !
- Mon enfant ne connaît pas la forêt, ceci m'inquiète et lui aussi.
- Mais, vous allez sortir par tous les temps ?
- Je ne sais pas si mon enfant a les vêtements adaptés ?

Sur les PROGRAMMES SCOLAIRES :

- C'est juste une balade en forêt ?
- Ce n'est pas inscrit dans les programmes scolaires ?
- Si les enfants ne sont pas en classe, n'est-ce pas du temps perdu ?
- Et les apprentissages, alors ?
- Mon enfant a des difficultés, j'ai peur que ceci l'empêche de progresser !

Rappels concernant les parents d'élèves

- Ils ont un rôle important à jouer dans ce projet (besoin de leur soutien et de leur collaboration, tout comme celui de la Mairie ou de la Direction).
- Ils seront les premiers à recevoir les ressentis de leur enfant et pourront partager avec lui.
- Ils seront informés de la localisation où aura lieu la classe dehors.
- Ils seront informés en avance des dates de sortie et de l'**équipement** à prévoir (une liste sera établie en début d'année).
- Ils seront sollicités pour accompagner les élèves (et ainsi se faire une meilleure idée du projet).
- Ils pourront suivre le travail effectué sur un carnet « école dehors » ou sur le blog de l'école.

Présentation du projet d'école dehors dans son ensemble pour expliquer la démarche et anticiper les questions.

DANGERS

- L'importance de ne pas mettre les enfants « sous cloche ».
- Ces sorties dans la nature ne sont pas plus dangereuses que n'importe quelle autre activité.
- L'Inspection académique, la Direction ou la Mairie sont informées.
- Encadrement, législation, trousse de secours.
- Travail sur les règles de sécurité et sur l'apprentissage du danger : évaluation et gestion du risque.
- Règles établies : ne pas se faire mal, ne pas faire mal aux autres, respecter la nature, repérer les « dangers », espace délimité avec les enfants.
- Repérage des lieux et identification d'un lieu de rassemblement avec les enfants.
- Tactique anti-tique (pantalons longs, trousse de secours et pinces, vigilance).
- Vigilance vis-à-vis de la manipulation des insectes, des fruits ou des champignons.

BIEN-ÊTRE

- Vigilance météo
- Vêtements adaptés. « Il n'y a pas de mauvais temps, juste de mauvais vêtements. »
- Veille au confort de l'enfant
- Plus l'équipement sera adapté à la météo, plus l'enfant aura de plaisir dehors.
- On a le droit de se salir !
- Des contacts réguliers et fréquents avec l'environnement naturel sont bénéfiques pour la santé de l'enfant.
- Développer des compétences comme l'autonomie et la confiance en soi.
- Amélioration du climat de la classe
- La nature a un effet apaisant sur l'enfant et favorise son épanouissement.
- Un temps pour prendre une boisson (fraîche en été, chaude en hiver).

PEDAGOGIE – APPRENTISSAGES

- Faire classe dehors, c'est faire « classe » !
- Régularité dans la fréquence des sorties.
- La classe est recrée afin que les élèves puissent s'asseoir et se regrouper.
- la démarche s'appuie sur les programmes scolaires en vigueur.
- Connecte l'enfant à son environnement et à la nature.
- Donne du sens aux apprentissages et permet de développer de nombreuses compétences.
- Il est constaté des progrès dans tous les domaines, particulièrement en langage.
- Crée des liens entre le dehors et le dedans.
- Il est possible d'y travailler les sciences, les maths, le français, la géographie, l'histoire, les arts plastiques et l'éducation sportive mais aussi la citoyenneté.
- Favorise une exploration sensorielle et émotionnelle.
- Développe des compétences comme la coopération, l'entraide, la créativité, l'imagination.
- Apprend l'enfant à se questionner.
- Alternance d'activités dirigées et de temps plus libre de travail seul et en groupe.
- Les bienfaits sont reconnus et favorise les apprentissages.



Équipement automne/printemps

La forêt est claire, le feuillage des arbres n'est pas très dense et laisse passer les rayons de soleil. Il fait chaud ou froid selon la météo, le sol est souvent humide et boueux.



Dans le sac à dos, emballées dans un sac plastique, des chaussettes sèches.



Cape ou veste de pluie de grande taille qui descend en dessous des fesses.



Bottes en caoutchouc ou chaussures de marche imperméables.



Sac à dos qui tient bien au dos, gourde remplie d'eau et collation pratique zéro déchet.



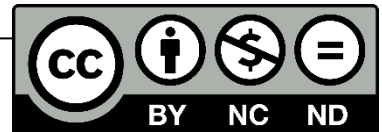

Pantalon (+ idéalement pantalon ou salopette de pluie).



Plusieurs couches d'habits: t-shirt à manches longues, pull chaud.



Ce document est sous licence Creative Commons – CC-BY-NC-ND



Vous êtes autorisé à :

Partager — copier, distribuer et communiquer le matériel par tous moyens et sous tous formats

Selon les conditions suivantes :

Attribution — Vous devez créditer l'Œuvre, intégrer un lien vers la licence et indiquer si des modifications ont été effectuées à l'œuvre. Vous devez indiquer ces informations par tous les moyens raisonnables, sans toutefois suggérer que l'Offrant vous soutient ou soutient la façon dont vous avez utilisé son œuvre.

Pas d'Utilisation Commerciale — Vous n'êtes pas autorisé à faire un usage commercial de cette œuvre, tout ou partie du matériel la composant.

Pas de modifications — Dans le cas où vous effectuez un remix, que vous transformez, ou créez à partir du matériel composant l'œuvre originale, vous n'êtes pas autorisé à distribuer ou mettre à disposition l'œuvre modifiée.

Pas de restrictions complémentaires — Vous n'êtes pas autorisé à appliquer des conditions légales ou des mesures techniques qui restreindraient légalement autrui à utiliser l'œuvre dans les conditions décrites par la licence.

Avec le soutien financier

—
RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

DREAL
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ

